

Conditions commerciales LD Seating s.r.o.

Ces conditions commerciales prennent effet à partir du : 21.2.2024.

1. Préambule

1.1. Ces conditions générales représentent les conditions de ventes de la société commerciale **LD Seating s.r.o.**, Numéro d'identification : 29361729, ayant son siège à Dřevařská 2461/**19a**, 680 01 Boskovice, République tchèque, enregistrée dans le registre du commerce régi auprès du Tribunal régional de Brno sous le N° de dossier C 75322 (désignée ci-après „le Vendeur”). Le Vendeur peut être contacté par un des modes désignés ci-après :

- a) Par courriel à l'adresse info@ldseating.com
- b) Par téléphone, au numéro +420 516 454 460, ou
- c) À l'adresse postale Dřevařská 2461/19a, 680 01 Boskovice, République tchèque

Les coordonnées des salles d'exposition et de succursales du Vendeur sont disponibles à l'adresse <https://ldseating.com/cs/kontakt>.

1.2. Ces conditions commerciales font une partie intégrante du contrat d'achat conclu entre le Vendeur et l'Acheteur. L'Acheteur peut être un consommateur, c'est-à-dire une personne physique qui, en dehors du cadre de son activité professionnelle ou de l'exercice de sa profession, conclut un contrat d'achat avec le Vendeur (ci-après dénommé "**Acheteur - consommateur final**") ou un entrepreneur (ci-après dénommé "**Acheteur - professionnel**") (ci-après dénommés communément "**l'Acheteur**").

1.3. Si un des articles de ces conditions commerciales ne s'applique qu'à l'Acheteur - consommateur ou à l'Acheteur - professionnel, il sera désigné respectivement CONSOMMATEUR ou PROFESSIONNEL à l'introduction d'un tel article. A défaut d'une telle désignation, l'article est valable pour tout Acheteur de manière générale.

2. Conclusion du contrat

2.1. Le Vendeur fait la présentation de ses produits entre autres sur son site internet www.ldseating.com ou par l'intermédiaire des catalogues ou d'autres supports imprimés (désigné ci-après „**Documents support**"). Les Documents support servent à la présentation des produits et ne constituent pas une proposition de conclusion du contrat avec l'Acheteur.

2.2. L'Acheteur pourra passer sa commande (désignée ci-après „**Commande**") par une des façons indiquées ci-en bas :

- a) Personnellement dans une des salles d'exposition ;
- b) Par e-mail envoyé à l'adresse info@ldseating.com ou directement à un commercial du Vendeur avec lequel l'Acheteur communique.

- 2.3. Dans tous les cas, la Commande devrait indiquer la spécification du produit demandé, notamment le type et la quantité des produits, les exigences spécifiques concernant les produits ou les services, le cas échéant (p.ex. livraison ou assemblage), de même que les identifiants et les coordonnées de l'Acheteur (notamment son adresse e-mail).
- 2.4. Si, selon le Vendeur, la Commande est ambiguë dans un de ses points (p.ex. désignation ou quantité de produits insuffisantes, identification insuffisante du transport ou d'autres services ou des conditions de paiement) ou trop complexe, le Vendeur se réserve le droit de demander à l'Acheteur de compléter les informations nécessaires ; la demande d'achat est considérée comme Commande au sens des présentes conditions commerciales seulement après avoir été complétée par ces données nécessaires.
- 2.5. En passant la Commande, l'Acheteur exprime son intention de conclure un contrat d'achat.
- 2.6. L'Acheteur est tenu de vérifier les informations qu'il fournit dans sa Commande avant de l'envoyer. Tant que l'Acheteur ne reçoit pas la Confirmation de la part du Vendeur, il peut modifier ou annuler sa Commande.
- 2.7. Après avoir reçu la Commande, le Vendeur peut rédiger une confirmation de la Commande (ci-après désigné „**Confirmation**”), dans laquelle il résume :
- a) La spécification du produit demandé dans la Commande ;
 - b) Le prix convenu du produit (le prix TTC en cas de consommateur final) ;
 - c) Le délai, le lieu de livraison, le mode et le prix du transport ;
 - d) Le cas échéant, les services supplémentaires (p.ex. l'assemblage) ;
 - e) Les conditions commerciales en vigueur.
- 2.8. La Confirmation sera envoyée par le Vendeur à l'adresse e-mail de l'Acheteur indiquée par ce dernier dans la Commande.
- 2.9. **PROFESSIONNEL** : Le Contrat est conclu entre l'Acheteur - professionnel et le Vendeur dès l'envoi de la Confirmation de la Commande.
- 2.10. **CONSOMMATEUR FINAL** : Le Contrat est conclu entre l'Acheteur - consommateur final et le Vendeur dès que ce dernier fait part au Vendeur de sa volonté à la signature du contrat.
- 2.11. Le Vendeur se réserve le droit de ne pas retourner à l'Acheteur la confirmation et donc de ne pas conclure de contrat avec ce dernier en termes de la commande.
- 2.12. Le contrat d'achat entre le Vendeur et l'Acheteur peut également être conclu personnellement. Dans ce cas, les dispositions ci-dessus seront analogiquement appliquées ce que les parties contractantes confirment par leurs signatures manuscrites respectives.
- 2.13. Le contrat d'achat est archivé chez le Vendeur qui peut l'envoyer à l'Acheteur suite à une demande de celui-ci.

3. Conditions de paiement

- 3.1. Les conditions de paiement peuvent être convenues par les parties individuellement dans le contrat d'achat selon les modalités indiquées ci-dessus.
- 3.2. En l'absence de tout autre accord spécifique entre les parties, l'Acheteur est tenu de payer, contre une facture proforma, une avance égale à 100 % du prix d'achat à titre d'acompte.
- 3.3. L'échéance des factures est systématiquement de 14 jours calendaires.
- 3.4. Le prix du produit sera facturé avec la TVA.
- 3.5. Tant que la facture proforma n'est pas payée dans son intégralité, le Vendeur aura le droit de ne pas lancer la fabrication ou la livraison du produit, et de manière générale l'exécution du contrat d'achat.
- 3.6. Le Vendeur aura le droit de résilier le contrat d'achat, si la facture proforma n'est pas réglée intégralement à la date de son échéance.
- 3.7. Le prix d'achat ou une partie de celui-ci est considéré comme payé lorsque le montant correspondant est crédité sur le compte du Vendeur indiqué sur la facture.

4. Livraison des produits

- 4.1. La propriété des produits passe à l'Acheteur au moment de l'acceptation des produits ou du paiement intégral du prix d'achat, la date la plus tardive étant retenue.
- 4.2. Le risque de dommages sur les produits passe à l'Acheteur à partir de la réception des produits ou à la date à laquelle les marchandises auraient dû être réceptionnées. Si l'Acheteur organise lui-même le transport, le risque de dommages sur les produits passe à l'Acheteur-consommateur final au moment de la remise des produits au transporteur.
- 4.3. Le Vendeur fournira les produits à la date et de la manière définie par la Confirmation, sauf une entente contraire entre les deux parties.
- 4.4. Si les deux parties conviennent dans le contrat que le Vendeur n'organisera pas le transport, il sera considéré comme l'adresse de livraison le siège du Vendeur, à savoir Dřevařská 2461/19a, 680 01 Boskovice, République tchèque.
- 4.5. Si l'Acheteur ne récupère pas les produits le jour convenu, le Vendeur les stockera et fera part à l'Acheteur de la prochaine date de remise possible. Tous les frais de stockage des produits ou frais liés à une éventuelle livraison à l'Acheteur seront à la charge de celui-ci.
- 4.6. En cas de circonstances imprévisibles au moment de la signature du contrat d'achat et empêchant au Vendeur de remplir les conditions contractuelles à l'égard de l'Acheteur, le Vendeur aura le droit de prolonger le délai d'exécution par la même durée pendant laquelle cet obstacle a été présent et, le cas échéant, par du temps nécessaire au rétablissement de ses activités normales d'exploitation. Sont considérées comme circonstance imprévisibles en termes de cet alinéa les événements que le Vendeur, en exerçant tous les soins que l'on peut lui raisonnablement exiger, ne pouvait pas prévoir ni éviter, tels que la guerre, l'insurrection, les émeutes, les grèves, ainsi

que les mesures monétaires, commerciales, politiques ou autres des administrations, les retards dans la livraison de matériaux et de composants non causés par le Vendeur, les événements naturels (incendie, inondation, tremblement de terre, et d'autres), de même que les cas similaires de force majeure qui viendraient perturber le fonctionnement normal du site et donc l'exécution des obligations contractuelles de la part du Vendeur. Ces circonstances doivent être annoncées, le cas échéant, par le Vendeur à l'Acheteur sans délai en précisant le retard dans la livraison des produits causé par la situation survenue.

- 4.7. Si des circonstances excluant la responsabilité du Vendeur surviennent et que, compte tenu de toutes les circonstances, on peut s'attendre à ce que la livraison des produits soit retardée de plus de 30 jours, les deux parties ont le droit de résilier le contrat d'achat.
- 4.8. Le Vendeur livre à l'Acheteur la marchandise dans des emballages adaptés et conformes au type et caractéristiques de produits, de façon à les protéger contre les dommages survenus éventuellement pendant les manipulations habituelles. Certains produits peuvent être emballés démontés ; dans un tel cas, l'emballage contiendra un manuel d'utilisation avec une notice de montage des produits.
- 4.9. Le montage n'est pas inclus dans le prix d'achat, sauf si les parties en conviennent dans le contrat d'achat. Si l'Acheteur souhaite commander le montage qui n'est pas inclus dans le prix d'achat, cette option peut être convenue par les deux parties via un accord complémentaire. Les dispositions des présentes conditions générales s'appliquent analogiquement également à ce service de montage.
- 4.10. **CONSOMMATEUR** : L'Acheteur – consommateur final est tenu d'inspecter les produits immédiatement après la livraison, et notamment l'intégrité de l'emballage et la fonctionnalité requise des produits.
- 4.11. **PROFESSIONNEL** : L'Acheteur-professionnel est tenu de procéder au contrôle des produits sans délai, mais au plus tard dans les deux jours civils qui suivent la réception, et notamment l'intégrité de l'emballage et la fonctionnalité requise des marchandises. L'Acheteur-professionnel doit contrôler la qualité et la quantité des produits livrés avec le maximum de précaution afin d'éviter tout dommage ou perte. Si l'Acheteur-professionnel n'informe pas le Vendeur des non conformités dans le délai susmentionné, il peut perdre les droits à la réclamation en cas de défauts qui auraient pu être détectés par la procédure visée au présent paragraphe.

5. Responsabilité des défauts, réclamations

- 5.1. Le Vendeur s'engage vis-à-vis de l'Acheteur que, à la réception, le produit est exempt de tout défaut et qu'il présente les qualités promises. Si les caractéristiques du produit n'ont pas été convenues, il doit présenter les caractéristiques indiquées dans la description du produit ou celles qui sont généralement attendues, en termes de la quantité, du nombre ou du poids, conformément à la loi applicable.
- 5.2. **CONSOMMATEUR** : La garantie légale pour l'Acheteur – consommateur est de 24 mois à compter de la réception des biens. Tout défaut qui apparaîtra dans les 12 mois après l'achat est considéré comme ayant existé à la réception.

- 5.3. **PROFESSIONNEL** : La garantie légale pour l'Acheteur – professionnel est de 12 mois à compter de la réception des biens.
- 5.4. Pour certains bien, le Vendeur offre à l'Acheteur une garantie qualité supplémentaire au-delà de ses obligations légales. Si tel est le cas, l'information sur la durée de la garantie est affichée sur le site internet dans l'alinéa Informations sur les produits ou sur les matériaux utilisés, en mentionnant cet garantique qualité supplémentaire. Si aucune garantie qualité supplémentaire n'est pas attribuée, l'Acheteur bénéficiera des droits réglementaires stipulés par cet article.
- 5.5. La garantie de qualité fournie par le Vendeur n'est applicable dans son intégralité qu'à condition que les biens ne soient pas utilisés plus de 8 heures par jour. Dans le cas contraire, toute garantie est ramenée à 2 ans.
- 5.6. Sont exclus de la garantie les cas suivants :
- a) L'usure causée par un usage normal du bien, par un traitement inapproprié, par les conditions météorologiques ou par les dommages intentionnels
 - b) Les défauts qui avaient été portés à l'attention de l'Acheteur ;
 - c) Les défauts causés par un montage ou une manipulation inadaptée ;
 - d) Les dommages sur les roues, les patins, le sol ou le revêtement de sol causé par le choix inapproprié des accessoires disponibles (par exemple le choix des roues dures pour l'utilisation sur le plancher dur) ;
 - e) Les écarts dans les nuances de couleur des tissus provenant de différents lots de fabrication;
 - f) Les dommages causés par les conditions environnementales (par exemple, l'humidité excessive);
 - g) L'usure des roues, des matériaux de revêtement ou des accessoires ;
 - h) Les dommages à la surface des pièces en bois causés par le contact avec un autre objet ;
 - i) Les propriétés et caractéristiques propres au matériau naturel en cas des articles en cuir (par exemple, déformations dues à des différences de souplesse, de texture et de nuances) et les cicatrices ou piqûres d'insectes ;
 - j) Le changement de couleur de revêtement causée par la migration de la couleur du vêtement dans le tissu de revêtement ;
 - k) Les pièces composantes fournies par le client, p.ex. les tissus ou cuirs de revêtement) ; ou
 - l) Le non-respect de la capacité portante des chaises ou autres produits.
- 5.7. En cas d'une réclamation, l'Acheteur est tenu de procéder en accord avec les stipulations de la Procédure de gestion des réclamations disponible [ici](#).

5.8. **CONSOMMATEUR** : La réclamation effectuée par l'Acheteur - consommateur final sera traitée et résolue par le Vendeur dans un délai de 30 jours à compter de la date à laquelle la réclamation a été effectuée.

5.9. En cas des modifications personnalisées en dehors du standard de produits demandées par l'Acheteur (telles que modifications de cadres, des accoudoirs, utilisation d'un tissu de revêtement spécifique, etc.), seule garantie standard sera appliquée, comme défini dans les articles 5.2 et 5.3.

6. Résiliation du contrat

CONSOMMATEUR : LE PRÉSENT ARTICLE S'APPLIQUE UNIQUEMENT EN CAS DE L'ACHETEUR - CONSOMMATEUR FINAL.

6.1. Tout contrat conclu à distance ou en dehors des locaux commerciaux du Vendeur peut être résilié dans un délai de 14 jours à compter de la date à laquelle l'Acheteur-consommateur final ou la personne désignée par celui-ci récupère les produits. Lorsqu'il s'agit d'une Commande livrée en plusieurs parties, le délai commence à courir le jour de la livraison de la dernière partie de ladite Commande.

6.2. L'Acheteur-consommateur final peut résilier le contrat en renseignant les informations dans le formulaire et en l'envoyant à l'adresse reklamace@ldseating.com.

6.3. L'Acheteur-consommateur final sera tenu de renvoyer les produits au Vendeur dans un délai de 14 jours à compter de la date de résiliation du contrat.

6.4. En cas de résiliation du contrat, le Vendeur doit restituer à l'Acheteur-consommateur final toutes les sommes, y compris les frais de livraison, reçues de ce dernier en vertu du contrat d'achat, par le même mode de paiement et dans un délai maximal de 14 jours. Toutefois, le Vendeur n'est pas tenu de restituer les sommes versées tant qu'il n'a pas reçu les produits en retour ou avant que l'Acheteur ne prouve qu'il les ait dument expédiés.

6.5. Si le Consommateur- acheteur final a choisi un autre mode de livraison que celui le moins coûteux, le Vendeur ne lui rembourse que les frais de livraison correspondant au montant du mode de livraison le moins coûteux disponible. En cas de résiliation, l'Acheteur – consommateur final supporte les frais directs lié au renvoi des produits.

6.6. L'Acheteur-consommateur final ne sera tenu responsable à l'égard du Vendeur que si la valeur du produit a été dépréciée suite à une manipulation du produit autre que celle nécessaire pour vérifier sa nature, ses caractéristiques et son bon fonctionnement.

6.7. L'Acheteur – consommateur final ne pourra pas résilier le contrat :

- a) De prestation de service si ledit service a été fourni en totalité ;
- b) D'achat de produits si ceux-ci ont été fabriqués selon les exigences spécifiques de l'Acheteur ou adaptés de quelque manière que ce soit à ses besoins spécifiques; ou
- c) De réparation ou entretien urgents à réaliser à un lieu spécifique indiqué par l'Acheteur et suite à une demande expresse de celui-ci

7. **Clauses finales**

- 7.1. Le Vendeur se réserve le droit de modifier les présentes Conditions commerciales.
- 7.2. La relation contractuelle entre le Vendeur et l'Acheteur est régie dans tous les cas par les Conditions commerciales en vigueur le jour de la passation de la Commande.
- 7.3. En cas de tout problème, l'Acheteur peut contacter le Vendeur à l'adresse e-mail info@ldseating.com ou par téléphone au +420 516 454 460.
- 7.4. **CONSOMMATEUR :** L'Acheteur - consommateur final peut également avoir recours à un organisme de règlement extrajudiciaire des litiges, à savoir L'Inspection tchèque des ventes - Inspectorat général - département ADR (Česká obchodní inspekce, Ústřední inspektorát - oddělení ADR) à l'adresse Štěpánská 44, 110 00 Praha 1, www.adr.coi.cz, ou à la plateforme online de gestion des litiges à l'adresse <https://www.coi.cz/mimosoudni-reseni-spotrebitelskych-sporu-adr/>. Il est également possible d'utiliser la plateforme européenne de règlement des litiges en ligne à l'adresse <http://ec.europa.eu/consumers/odr>.